

République française
Département du Pas-de-Calais
COMMUNE DE WAILLY

Séance du lundi 03 avril 2023

Date de la convocation:

Membres en exercice :
15

L'an deux mille vingt-trois et le trois avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Mickaël AUDEGOND,

Présents : 11

Présents : Mickaël AUDEGOND, Henri MACE, Didier LETERME, Jérémy PRONIEZ, Colette NOURRY, Ingrid LORIDANT, Dominique LEFEBVRE, Martine CAPPON, Jean-Marc CLABAUX, Gautier MOERMAN, Lydie NOIRET

Votants : 13

Représentés : Franco GRACEFFA, Gaëtane DELATTRE

Excusés : Nathalie BART, Frédéric PONTHEUX

Absents :

Secrétaire de séance : Jean-Marc CLABAUX

DE_2023_13 - Objet : Acquisition de terrain emplacement réservé

Monsieur le Maire sollicite l'Assemblée Délibérante, afin que celle-ci l'autorise à faire l'acquisition du terrain emplacement réservé (posé au PLUI), cadastré AH32 et AH33, situé entre l'école et le futur quartier rue de Ficheux, pour une superficie d'environ 2000 m².

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à faire les démarches pour l'acquisition du terrain emplacement réservé (posé au PLUI), cadastré AH32 et AH33, situé entre l'école et le futur quartier rue de Ficheux, pour une superficie d'environ 2000 m².

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___

